

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XIII^{me} ANNÉE

1897



1^{er} OCTOBRE

No. 9.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

SOMMAIRE. -- De la sainte pénitence, 325. -- Saint François d'Assise, 326. -- Sanctuaires de la Couronne Franciscaine, 330. -- Saint Jean de Capistran, 332. -- Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, 335. -- Etude historique du Tiers-Ordre au Canada, 338. -- Chronique Franciscaine, 341. -- Actions de grâces à Notre Père saint François, 353. -- Chronique Antonienne, 354. -- Nécrologie.

De la sainte pénitence



L'HOMME doit toujours mortifier son corps, et souffrir volontairement les injures, les tribulations, les angoisses, la douleur, la honte, le mépris, l'humiliation, l'adversité et les persécutions, pour l'amour de notre bon Maître et Seigneur Jésus-Christ, qui nous a lui-même donné cet exemple. En effet depuis le jour de sa glorieuse Nativité jusqu'à ce ui de sa sainte Passion, il eut toujours à souffrir des angoisses, des tribulations, des douleurs, le mépris et la persécution, et tout cela uniquement pour notre salut. C'est pourquoi, si nous

voulons arriver à l'état de grâce, il faut que selon notre pouvoir nous marchions sur les traces de notre bon Maître Jésus-Christ.

Un laïque demandait à frère Egide : Mon père, de quelle manière pourrons-nous, nous autres laïques, arriver à l'état de grâce ? Frère Egide lui dit : Mon ami, l'homme doit avant tout s'affliger de ses péchés avec une grande contrition de cœur ; puis il doit les confesser au prêtre avec l'amertume et la douleur dans l'âme, s'accusant franchement, sans se défendre ni s'excuser ; il doit ensuite accomplir exactement la pénitence qui lui est imposée par le confesseur. Il doit fuir tout vice, tout péché, et toute occasion de péché. Il doit s'exercer à la pratique des bonnes œuvres, soit envers Dieu, soit envers son prochain ; en agissant ainsi, il arrivera à l'état de grâce et de vertu.

Heureux l'homme qui ressent une continuelle douleur de ses péchés, qui les pleure le jour et la nuit avec amertume, et par cela seul qu'il a offensé Dieu ! Heureux celui qui aura toujours présentes à l'esprit les afflictions, la douleur et les peines de Jésus-Christ, et qui, par amour pour Jésus, ne voudra recevoir aucune consolation temporelle en ce monde amer et orageux, jusqu'à ce qu'il arrive aux consolations célestes de la vie éternelle, là où seront pleinement remplis de joie tous ses désirs !

—:o:—

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

XLIII

SES DERNIERS TEMPS (*suite*)



FRANÇOIS voyant sa dernière heure s'approcher, comme il en avait, du reste, été prévenu deux ans auparavant, par révélation, fit venir quelques frères qu'il désigna. Il se fit ensuite poser à terre et dépouiller de ses vêtements, afin qu'en ce dernier moment, il pût lutter avantagusement contre son ennemi, le démon, toujours irritable. Intrépidement il attendait le triomphe, croisant les mains comme pour tenir la couronne de justice. Levant ensuite les yeux au ciel dont la gloire l'absorbait, il posa sa main gauche de façon à cacher la plaie de son côté droit et dit à ses frères : J'ai fait mon devoir ; que Jésus-Christ vous enseigne le vôtre.

“ A cette vue, ses fils répandent des ruisseaux de larmes ; ils tirent de leurs cœurs de longs soupirs ; ils succombent sous le poids de la douleur. Cependant les sanglots se sont un peu apaisés : sous l'inspiration d'en haut, le gardien du Saint saisit le sens de ses paroles ; il se lève et court chercher un habit religieux, une coiffure grossière (1). S'adressant au Père : “ Ces vêtements et cette coiffure, je vous les prête, sachez-le, en vertu de la sainte obéissance ; pour que vous connaissiez n'en avoir aucune propriété, je vous enlève tout pouvoir de les donner à autrui.” — Le Saint, à ces mots, se réjouit et jubile dans l'allégresse de son cœur, car il voit qu'il a été fidèle, jusqu'à la fin, à dame l'auvreté. C'est par zèle pour cette vertu qu'il avait agi : il ne voulait pas avoir en propre son dernier habit, mais seulement d'emprunt. Il mit la coiffure grossière sur sa tête de façon à cacher les cicatrices qu'on lui avait faites dans le but de guérir ses yeux. Une calotte, de laine fine et douce, lui eût été plus avantageuse.

“Après cela il leva les mains au ciel et loua Jésus-Christ de ce que, déchargé de tout, il pouvait librement aller le rejoindre. Cependant, afin de se montrer la copie fidèle de Dieu et de son Christ, en toutes choses, il aima jusqu'à la fin les frères et les fils qu'il avait chéris dès le commencement. Il fit appeler tous ceux d'entre eux qui demeuraient dans ce lieu et les consola d'une voix adoucie par sa prochaine mort. Avec une affection toute paternelle, il les exhorta à l'amour de Dieu, parla longuement de la patience et de la pauvreté à garder, s'inspirant plus de l'Évangile que des autres enseignements.

“ Entouré de ses frères, il les bénit, étendant sur eux ses bras croisés ; or frère Elie, placé à sa gauche, avait la tête au-dessous de la main droite du Saint. Celui-ci, n'y voyant plus, demanda : Sur qui ma main droite pose-t-elle ? — Sur frère Elie, lui répondit-on. — Ah, le voulé-je, dit-il. Mon fils, je te bénis en tout et pour tout, et de même que le Très Haut a multiplié mes frères et mes fils entre tes mains, ainsi je te bénis plus que les autres. Que Dieu, le Souverain Roi, te bénisse au ciel et sur la terre. Je te bénis autant que je le puis et plus encore, et que Celui qui peut tout, puisse ce que je ne peux. Que le Seigneur se sou-

(1) *Saccinam cappellulam*, ce que le traducteur italien rend par *un cappuccio di grosso panno*, un *capuce de gros drap* : on peut douter de l'exactitude de cette traduction à cause de ce qui est dit plus loin ; à moins que le capuce ne fût assez étroit pour cacher convenablement les tempes cicatrisées du Saint.

vienne de tes travaux et de tes labeurs ; sois gardée ta part dans la rétribution des justes. Puisses-tu trouver toute la bénédiction que tu désires et être exaucé dans tout ce que tu demanderas dignement ! — A Dieu, mes fils, demeurez toujours dans la crainte de Dieu et unis à Jésus-Christ : une grande tentation va fondre sur vous ; la rétribution s'approche. Heureux ceux qui persévéreront comme ils ont commencé ; plusieurs se sépareront d'eux à l'occasion des scandales futurs ; pour moi je cours vers le Seigneur ; je vais avec confiance vers Dieu que j'ai servi dévotement en esprit.

“ Un des frères présents, spécialement chéri du Saint, préoccupé pour tous les autres frères absents, voyant que le Séraphique Père était aux portes de la mort, lui dit ces mots : — Très doux Père, vos fils ne tarderont pas, hélas ! à devenir orphelins, leurs yeux vont être privés de la vraie lumière. Souvenez-vous de ceux que vous abandonnez, pardonnez à tous et par votre bénédiction réjouissez les absents comme les présents. — Le Saint répondit : Mon fils, voilà que Dieu m'appelle : je pardonne à tous mes frères, absents ou présents ; autant que je le puis, je les absous ; tu le leur feras connaître et tu les béniras de ma part.

“ Les frères, inconsolables, répandaient des larmes amères : François se fit apporter un pain qu'il bénit et partagea entre eux, pour qu'ils le mangeassent. Il se souvenait de la dernière Cène célébrée par le Seigneur avec ses disciples ; il voulut donc l'imiter, pour montrer à ses frères la grandeur de l'affection qu'il leur portait. ” (1 Célano, 2. p. c. 8 ; 2 Cél. c. 139).

“ Cependant le Séraphin d'Assise ne mourut point encore ; aussi passa-t-il les derniers jours qui lui restaient, à louer le Seigneur, enseignant ses bien-aimés compagnons à chanter le Christ. Il invitait toutes les créatures à glorifier Dieu, les exhortant au divin amour par le cantique qu'il avait composé auparavant. La mort elle-même, terrible à chacun et redoutée, était sollicitée de louer le Maître Suprême ; allant joyeux à sa rencontre, il l'invitait à entrer chez lui : “ Ma sœur la mort soit la bienvenue ! ” disait-il. Il interrogeait courageusement le médecin. “ Frère médecin, quand viendra la mort qui me sera la porte du ciel ? ” Et à ses frères : “ Quand vous me verrez toucher à ma fin, vous me poserez par terre, sans vêtements, comme vous m'avez vu avant-hier, et vous me laisserez mort dans cet état,

«durant l'espace de temps nécessaire pour parcourir un mille sans empressement.»

“La dernière heure était arrivée : le Saint fit apporter le Saint Evangile et demanda qu'on lui lût dans l'Evangile selon S. Jean, le passage qui commence par ces mots : “Avant le jour de la fête pascalle, Jésus sachant que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père...” Le frère qui l'assistait avait déjà eu, avant la recommandation de François, la pensée de lui lire cette partie du Saint livre qui, du premier coup, fut ouvert en cet endroit même.

“Le Bienheureux se fit ensuite revêtir d'un cilice et couvrir de cendres, parce que bientôt il ne serait plus que terre et cendre.

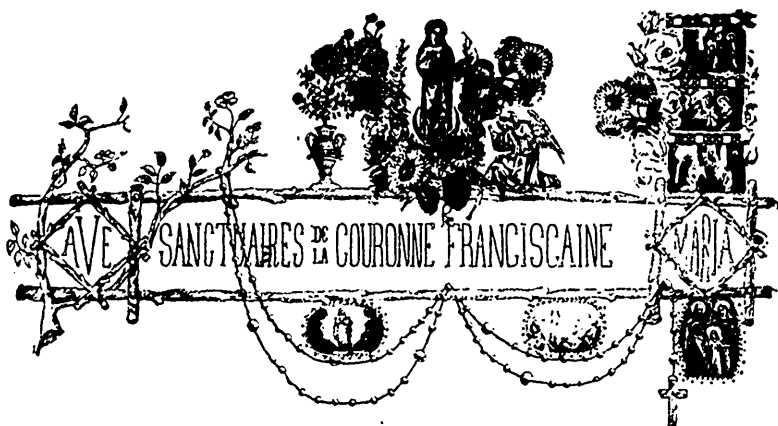
“Enfin, entouré d'un grand nombre de frères accourus de toutes parts, et qui attendaient l'heureuse sortie, de ce monde, de leur chef et père, la très sainte âme de ce dernier, délivrée de sa chair, fut absorbée dans l'abîme des divines splendeurs. Quant au corps il se reposa dans le Seigneur!” (1^e Célano, c. 8 ; 2^e Cél. c. 139).

C'est l'opinion commune que S. François expira seulement après avoir chanté le psaume : “*Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea ad Dominum deprecatus sum.*” Mais le B. Thomas de Célano (1^e Vie 2^e p. cl. 8) et la *Légende versifiée* (§. 151) disent positivement que ce psaume fut chanté avant la lecture de l'Evangile. Voici comment s'exprime cette dernière : “Et psalmum, qua voce potest, erumpit in illum : *Voce mea ad Dominum clamavi. Mox sibi poscit hæc Evangelii recitatur lectio...*” D'où l'on voit que la tradition n'avait pas gardé un souvenir précis des derniers instants de notre Père.

FR. JEAN-BAPTISTE.

(A suivre.)





Quatrième Allégresse de Marie : L'Adoration des Mages



LORSQUE dans la nuit de Noël les anges apparaissaient aux bergers et leur annonçaient la bonne nouvelle, bien loin de là, une étoile miraculeuse se montrait aux Mages. C'était à l'Orient de Bethléem et probablement aux lieux d'où jadis une reine célèbre était venue admirer Salomon : vers les contrées ou Balaam faux prophète, appelé à maudire Israël, n'avait trouvé sur ses lèvres que ces prédictions de gloire : Une étoile sortira de Jacob, un sceptre puissant dominera dans Israël. Le nom donné aux Mages, indique des hommes adonnés à l'étude des astres. D'après la tradition, ils étaient en même temps des sages et des rois, du moins des chefs de tribus. L'Écriture ne nous dit pas par quels raisonnements ils conclurent que le météore était un signe de la naissance du Messie. Peut être, suivant l'opinion commune des saints Pères, l'oracle de Balaam était-il présent à leurs souvenirs, et reconnurent-ils à l'apparition de la mystérieuse étoile, que l'heure où il devait s'accomplir était arrivée. La voix intérieure de la grâce suffisait seule, d'ailleurs, pour leur faire comprendre le sens de ce prodige. Dieu parle ; ils n'hésitent pas. Mais, suivant

l'usage oriental de ne se présenter devant les grands qu'avec des présents à la main, ils recueillent les trésors de leur pays, l'or, la myrrhe et l'encens et prennent le chemin de la Judée. Dès les premiers pas hors de leur demeure, les Mages voient leur fidélité récompensée par une nouvelle merveille. L'Étoile marche devant eux et leur sert de guide. Elle devient pour eux ce que la colonne lumineuse était pour le peuple Hébreu dans le désert. Eux aussi ils allaient vers la terre promise où coulent le lait et le miel pour les élus. Près de Jérusalem l'étoile disparaît aux yeux des Mages. C'est que là était le Temple où l'on conservait les anciens oracles ; là aussi était le Tribunal qui gardait les traditions divines, et, quand on possède l'enseignement établi de Dieu, qu'est-il besoin d'un autre guide ? Cependant persuadés que le grand événement de la venue du Messie est connu de tous, les Mages s'adressent aux premiers habitants qu'ils rencontrent pour savoir où donc est né le Roi des Juifs, car, ajoutent-ils, nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer. C'hose étrange ! Nul ne sait répondre sur un fait de premier intérêt pour tous, et bien plus, au lieu d'exciter la joie en parlant du grand Roi attendu, ils excitent dans la ville sainte le trouble et l'inquiétude. Hérode apprend les bruits qui circulent et en prend ombrage pour sa puissance. Il veut savoir ce qu'ont vu les Mages, et ce que pensent les juifs, non pour reconnaître un maître, mais pour combattre un mal. Dans ce dessein il convoqua les princes des prêtres et les scribes du peuple, en même temps qu'il invite les Mages. La politique est profonde autant que perfide ; mais que la sagesse humaine est impuissante, quand elle s'attaque à Dieu ! Hérode ne fait que travailler à la gloire de celui qu'il veut perdre. Les docteurs de la loi, interrogés sur le lieu où doit naître le Messie, ouvrent le prophète Michée et lisent : et toi Bethléem terre de Juda, non tu n'es pas la dernière des principautés de Juda, puisque c'est de toi que sortira celui qui régira mon peuple d'Israël. Interrogés à leur tour sur l'époque où l'étoile leur est apparue, les Mages font comprendre par leur réponse, que l'événement s'est accompli. Allez donc, leur dit Hérode, informez-vous avec soin de celui que vous cherchez, et quand vous l'aurez trouvé, avertissez-moi pour que j'aie l'adorer à mon tour. Des projets sanguinaires, que Dieu devait déjouer, se voilaient sous ses paroles, pleines de ruse et d'artifice. Quant aux Mages leur foi s'est confirmée et leur piété s'est accrue. En sor-

tant de la ville pour prendre la route de Bethléem ils retrouvent l'étoile miraculeuse, et leur joie surabonde. L'étoile s'arrête sur un pauvre réduit, où ils trouvent un petit enfant sur les genoux de sa mère. C'était lui ! Ils s'inclinent devant sa majesté et adorent. Puis ils lui offrent leurs présents : présents mystérieux et symboliques aux yeux de la Foi ! On offre de l'or aux rois, on ensevelit les morts avec la myrrhe, on brûle l'encens devant Dieu. A Jésus l'or, il est le Roi des rois, le seul Roi éternel des siècles. Les Mages allaient revenir par Jérusalem, sans se douter des vues perfides d'Hérode. Un ange les avertit de prendre une autre voie. Dès lors, nous ne savons plus d'eux rien de certain. D'après une tradition populaire, restés fidèles à la Foi, ils furent baptisés de longues années après par les Apôtres et devinrent eux-mêmes apôtres et martyrs.

SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIÈCLE ET SON INFLUENCE

LE THÉOLOGIE ET LE DOCTEUR DE LA SOUVERAINETÉ
PONTIFICALE (*Suite*)

LE gouvernement du monde est établi sur deux bases : la puissance sacrée des Pontifes romains et l'autorité politique. L'Eglise, que préside le Pape, a pour mission, en enseignant aux hommes la vérité, en leur manifestant les lois de l'éternelle justice, de les faire parvenir à leur fin surnaturelle et divine. L'Etat, que préside le prince, a pour but, en assurant aux hommes la paix et la prospérité extérieures, de rendre plus faciles et plus sûrs leur marche et leurs efforts vers les destinées immortelles. Ces deux pouvoirs, l'Etat et l'Eglise, tous deux voulus de Dieu et distincts dans le cercle de leurs attributions, sont cependant loin d'être égaux. Ils doivent être subordonnés l'un à l'autre ; car l'élevation des pouvoirs dérivant de leur but final, la puissance civile, chargée de protéger les intérêts temporels des peuples, doit se reconnaître inférieure à la puissance papale qui veille aux intérêts spirituels de l'humanité. "Autant l'esprit l'emporte sur le corps et autant la félicité éternelle est supérieure au bonheur du temps, autant aussi le pouvoir pontifical est au-dessus du pouvoir royal. L'empereur est chargé des corps, le Pape est chargé des âmes."

L'Etat, par conséquent, est strictement obligé de s'assujettir à la puissance du Vicaire de Jésus-Christ.

“Que toute âme,” dit l'Écriture, “soit soumise aux puissances plus élevées.” — “Ce n'est pas Pierre qui doit être soumis aux rois, ce sont les rois qui doivent vivre soumis aux lois de Pierre.

“Le Christ a voulu que Pierre exerçât sa domination sur la mer orageuse de ce monde ; il lui a ordonné de pêcher avec un hameçon de fer, montrant par ce symbole qu'il lui confiait le glaive de l'un et de l'autre empire, de l'empire spirituel et de l'empire temporel.”

“De même que, sur un vaisseau, le pilote tient entre ses mains le gouvernail et que les passagers, fussent-ils rois ou empereurs, s'en remettent à sa prudence et s'abandonnent à sa direction, de même, sur le navire du monde, les empereurs et les rois doivent s'abandonner, avec soumission et patience, au gouvernement de Pierre qui les achemine au port de l'éternité.”

Doctrine profondément rationnelle et féconde qui met en pleine lumière la sagesse de Dieu et sa providence à l'égard de l'humanité.

Si dans l'ordre social et politique, en effet, il n'existait pas un juge suprême, comme dans l'ordre de la vérité religieuse il existe un docteur infallible, le désordre et la guerre seraient la condition constante et irrémédiable du genre humain. Pour terminer les conflits entre tous ces royaumes que divisent la race, l'intérêt et l'ambition, pour juger ces querelles sans cesse renaissantes entre les princes et les sujets, pour réprimer l'insurrection et contenir la tyrannie, il n'y aurait, en dernier ressort, que la force brutale. Le duel, justement défendu entre les particuliers, deviendrait non seulement légitime mais toujours nécessaire de peuple à peuple, et de peuples à rois. Or, pesez bien la conséquence : si l'ordre social est constitué de telle sorte que la raison du plus fort soit la dernière raison du droit, où donc apparaît la justice, où donc apparaît la sagesse de Dieu ? Mais, regardez, nous disent Capistran et l'École Franciscaine : aux discordes intestines, aux luttes sauvages, aux guerres fratricides de l'humanité, le Christ Rédempteur a opposé un remède divin en constituant le Pontife romain arbitre de l'univers.

Au Pape de sauvegarder la paix entre les diverses puissances, à lui de maintenir l'équilibre entre l'autorité et la liberté, en protégeant les droits des princes contre la rébellion de leurs

sujets et l'indépendance des peuples contre le despotisme des rois ; à lui de punir les tyrans en les déclarant déchus du trône ; à lui de délivrer les nations de l'injustice en les déliant du serment de fidélité.

Voilà l'idéal de la Société chrétienne tel que saint Jean de Capistran l'avait conçu. Certes, il est autrement salutaire que la république universelle rêvée par nos socialistes démagogues. Voilà le système hiérarchique, voilà la "théocratie catholique" que l'Ordre Franciscain par les œuvres de ses docteurs n'a cessé de défendre et, au milieu de tous les orages, de montrer à l'Europe comme le phare du salut. Les plus grands esprits des temps modernes en ont confessé l'efficacité et les bienfaits, et le protestant Leibnitz n'a pas craint d'écrire que "rendre aux Pontifes romains l'autorité dont ils jouissaient au temps de Nicolas I et de Grégoire VII, ce serait assurer la paix perpétuelle et ramener le monde à l'âge d'or."

Toutefois, il serait puéril de le nier, dans le domaine des faits et de la politique, en dépit de la raison et de la foi, Capistran et son école ont été vaincus. La renaissance païenne, puis Luther et Calvin, puis Voltaire et Rousseau, puis la révolution et ses suppôts sont venus, tour à tour, fouler aux pieds leurs théories. Le monde a répudié, de plus en plus, la direction sociale de l'Eglise ; nos ennemis le redisent à satiété : "Le Pape ne corrige plus les rois et ne dispose plus des couronnes."

Ni les souverains, ni les peuples, toutefois, n'ont eu lieu de s'en glorifier, et les événements, depuis quatre siècles, ont montré jusqu'à l'évidence que de la suprématie du Pape sur les rois dépendent, tout à la fois, et la sécurité des trônes et la prospérité des Etats.

Tandis que, dans la longue période que comprend le moyen âge, on trouve à peine cinq ou six rois, — bourreaux de leurs peuples et opprobre de l'humanité, — privés par les Pontifes d'un pouvoir dont ils étaient manifestement indignes, c'est par centaines qu'il faut compter, depuis la Renaissance, les trônes renversés, les couronnes jetées aux vent, les rois bons ou mauvais condamnés à l'exil, périsant sous la hache du bourreau ou par le fer des assassins. Avec les doctrines de Capistran fidèlement mises en pratique, avec la suprématie pontificale religieusement acceptée, l'Europe n'aurait connu ni les guerres de religion qui ont ensanglanté l'Allemagne, la France, l'Angleterre

et la Suisse, au xve, au xvii^e siècles, ni le despotisme des Henri VIII, des Elisabeth, des Ivan et des Nicolas, ni les orgies de la Régence, ni les avilissements et la chute de la monarchie française, ni le meurtre de Louis XVI, ni la Convention et la Terreur. Et encore aujourd'hui, nous n'aurions ni l'incertitude du droit, ni la négation du devoir, ni des dynasties sans lendemain, ni des peuples sans avenir, ni des sociétés ingouvernables, ni cette explosion de convoitises insatiables et de haines inassouvies qui menacent de transformer notre civilisation en barbarie et de faire sombrer la patrie dans l'anarchie et dans le sang.

Ne l'oublions pas, non plus, quelque vaincue qu'elle paraisse être, la vérité ne change pas : les droits et l'étendue de la puissance pontificale sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier ; c'est à elle, comme autrefois, qu'il faut demander le salut . . . Et puis, avons-nous lu la dernière page de l'histoire du monde et ne savons-nous pas que le règne de la papauté ici-bas est plein de revanches imprévues et de fécondes résurrections ?

Des principes que Capistran a posés résulte une dernière conséquence : c'est la nécessité du pouvoir temporel du Pape.

L. DE KÉVAL, *Tertiaire.*

(A. ivre)

ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

Les obligations du Tiers-Ordre

(Suite.)

FIDÉLITÉ A BIEN S'ACQUITTER DES CHARGES

“ Les diverses charges seront conférées dans l'assemblée des Tertiaires. Elles dureront trois ans. Nul ne devra les refuser sans juste motif, ni les exercer négligemment (1). ”

La supériorité est une charge que Dieu impose sur les épaules de ceux qu'il destine à la conduite des autres. A proprement parler, les Supérieurs sont les vrais serviteurs. Saint François leur donne le nom significatif de *Ministres*, qui veut dire serviteurs. “ Que les Ministres soient les serviteurs des autres Frères, ” dit-il dans la première Règle. Avant saint François, Jésus-Christ avait dit : “ Ceux qui sont à la tête des nations font peser sur elles leur empire ; mais il n'en sera pas ainsi parmi vous. Celui qui est, par sa dignité, à la tête des autres, devra être à leurs pieds

(1) Constitution *Miseriors Dei Filii*.

par ses humbles services. ” Oh ! comme le divin Maître accomplit littéralement sa recommandation, lorsque, à la Cène, avant d'instituer le sacrement de l'Eucharistie, il se mit à laver les pieds de ses apôtres. Pour s'acquitter de ses charges dans l'esprit de Jésus, il faut ne pas y voir et surtout ne pas y chercher un moyen d'être honoré et de faire la loi aux autres, mais bien l'occasion de servir les autres pour l'amour de Jésus-Christ. Après avoir demandé et obtenu par trois fois de saint Pierre qu'il l'aimât plus que les autres, le Sauveur le chargea plus que tous les autres à la fois, et lui dit : “ Pais mes agneaux, pais mes brebis. ” Oui, il faut beaucoup aimer Jésus, quand on est en charge, pour ne trouver dans ce qui élève qu'un motif de mieux pratiquer l'humilité, le dévouement et l'obéissance, car un véritable Supérieur a autant de maîtres qu'il a de sujets, devant se faire tout à tous, à l'exemple de l'Apôtre, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Mais les Supérieurs, les *Ministres*, doivent s'encourager au souvenir de cette prière toute-puissante adressée par le Fils au Père : “ *Père, je veux que là où je suis, là soit aussi mon Ministre.* ”

Les charges dureront trois ans. Les constitutions du Tiers-Ordre autorisant les réélections, les charges peuvent en pratique s'étendre bien loin au delà d'un triennat. Toujours est-il que les *Ministres* doivent être heureux de rentrer dans les rangs des simples Tertiaires, lorsque le temps de leur supériorité est expiré. On comprendrait bien moins la conduite du Tertiaire qui se cramponne, habilement ou non, à son rang de préséance et d'honneur dans la Fraternité, que celle du Tertiaire qui refuse, sans motif, les charges qui lui sont imposées. De tels exemples ne doivent jamais se donner dans le Tiers-Ordre. Ce serait bien mal comprendre la vie religieuse, l'esprit du Séraphique Père et celui de Notre-Seigneur, que de ne pas quitter sans peine des charges qu'on a dû accepter par sacrifice. Inutile de rappeler à ceux qui, après avoir été au premier rang dans la Fraternité, ne sont qu'à un rang secondaire ou même au dernier, qu'ils doivent se garder avec le même soin ou de dicter leurs ordres à ceux qui tiennent en main le gouvernail, ou de refuser de donner leur coopération et leurs conseils, quand ils sont requis pour le bien commun, sous l'influence d'un amour-propre froissé que l'on a peine à s'avouer à soi-même. Notre Seigneur préserve à jamais nos Fraternités de semblables petitesse !

Nul ne devra refuser les charges sans juste motif. On peut donc parfois, pour des motifs légitimes, refuser une charge qui vous est imposée. Être Tertiaire est parfois une bien rude corvée pour ceux qui ont à vivre dans un milieu difficile. Et que serait-ce, s'il fallait, de plus, accepter des emplois qui, supposant une certaine somme de loisirs dont on peut disposer, exposeraient le Tertiaire à ne pas s'acquitter, dans sa famille ou son état, de certains devoirs de précepte qui priment tout ce qui est simplement de conseil ? Que dire si son acceptation d'une charge excitait les récriminations de sa famille au point de faire plus de mal que de bien et de produire plus de scandale que d'édification ? Dans ces circonstances, il n'y a pas à hésiter : on expose son cas au Directeur ou au Visiteur, et nul doute qu'on n'obtienne justice. Pourtant, il faut le dire ici, bien des personnes qui s'autorisent d'impossibilités grossières par anticipation, où la crainte de se trop charger a sa très grande part, sauraient bien, si elles le voulaient seulement, émuquer, tourner, éluder la difficulté. Elles savent si bien s'arranger pour la réussite des projets qu'elles ont à cœur et qui ne contrarieront pas un certain niveau de vertu et de générosité qu'elles se sont fait. En réalité, elles n'éluent une charge que parce que c'est ennuyeux de dépendre ainsi des autres et de se plier à plusieurs exigences ; cela devrait modifier un tant soit peu leur plan de vie, la routine où elles vivent depuis des années : cela devrait les mettre en rapport avec un certain monde qu'elles ne veulent voir qu'à distance, pour des motifs inspirés uniquement par l'amour-propre, en dernière analyse. De semblables personnes n'ont jamais bien compris la nature du Tiers-Ordre. Pour elles, il n'est pas la vie religieuse dans le monde, mais bien une confrérie ordinaire dont on veut bénéficier en secret et dont on rougit presque en public. Aussi bien ces personnes, membres honoraires de nos Fraternités, *ne sont-elles pas de la race de ces âmes fortement trempées qui sauvent le monde.*

Certains s'excusent de ne pouvoir accepter de charges, sous prétexte qu'ils en sont indignes. Pour eux, je transcrirai ici un passage d'une lettre de saint François de Sales à une âme religieuse qui voulait fuir la supériorité sous de vains prétextes : " Mais on va rechercher entre ses serviteurs quelqu'un qui soit fidèle. — Et je vous dis que vous serez fidèle, si vous êtes humble. — Mais serai-je humble ? — Oui, si vous le voulez. — Mais je le veux. — Vous l'êtes donc. — Mais je sens bien

que je ne le suis pas. — Tant mieux, car cela sert à l'être plus assurément. Il ne faut pas tant subtiliser, il faut marcher rondement ; et comme Il vous a chargé de ces âmes, chargez Le de la vôtre, afin qu'il porte tout lui-même, et vous, et votre charge sur vous. Son Cœur est grand, et Il veut que le vôtre y ait place . . . A mesure que vous entreprendrez, sous la force de la sainte obéissance, beaucoup de choses pour Dieu, Il vous secondera de son secours, et fera votre besogne avec vous, si vous voulez faire la sienne avec Lui ; or, la sienne est la sanctification et la perfection des âmes . . . La paix n'est pas juste qui fuit le labeur requis à la glorification du nom de Dieu. ”

FR. PIERRE-BAPTISTE, O. S. F.

(A suivre)

II. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)

ST ALBAN-5-6-7 AOUT, 1ÈRE VISITE.

SAINTE Alban est une belle paroisse du Diocèse de Québec, connue partout maintenant, depuis le douloureux événement que toutes les feuilles publiques ont rapporté sous le nom de : “*Les éboulis de St Alban.*” Eboulis qui ont englouti une famille tout entière dans leurs abîmes, qui en ont tenu deux autres suspendues entre la vie et la mort, durant une longue et terrible nuit, et dont nous avons raconté nous-mêmes la saisissante histoire.

Le vénéré Pasteur de cette paroisse est un ancien pèlerin de Terre-Sainte : nous l'avions connu à Jérusalem, et un jour nous l'accompagnâmes à la sainte grotte de l'Agonie, par une température embaumée, et au milieu du silence encore si saisissant alors qui régnait dans toute la vallée de Josaphat, silence qui porte le Pèlerin ému à la méditation des grands mystères qui se sont accomplis en ces Lieux. Monsieur Le Curé de St Alban n'avait pas oublié cette particularité. C'était en 1888, et nous arrivâmes presque ensemble de Terre-Sainte au Canada. La paroisse avait fait bâtir une belle église. Son pasteur qui conservait encore vives les émotions qu'il avait éprouvées en parcourant à Jérusalem la Voie douloureuse, voulut à son retour au milieu de ses ouailles ériger dans son église un beau chemin de croix, en

souvenir de Terre-Sainte. Il m'invita donc pour en faire l'érection solennelle. Ce fut une occasion pour jeter là un grain de sénevé dans le parterre séraphique. Le Tiers-Ordre n'existait pas encore à St Alban, et Monsieur Le Curé, qui avait un grand désir de l'y établir, recula devant le surcroît du ministère, dans une paroisse déjà considérable. Nous n'étions pas du tout connu à St Alban : c'était notre première Visite. Tout le dimanche se passa en grande cérémonie à l'église. Le lendemain, je fus invité à aider le Pasteur, dans la confession de ses petits enfants ; les grands se présentèrent spontanément, et sans autre mobile que leur dévotion particulière. Mon confessionnal fut littéralement assiégé jusqu'à midi, à ma grande édification et avec profit spirituel pour les âmes. — Saint François commençait à se faire connaître, et nous verrons par la suite comment il sut se choisir une belle Famille qui attire tant de bénédictions sur la paroisse.

12-17-AOUT. MONT-CARMEL, DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

Sur la demande du pieux et zélé Curé de cette paroisse, après notre retour de St Alban, nous nous rendîmes à la tranquille paroisse du Mont-Carmel, dans le nord, sise en partie sur une belle et gracieuse colline qui a pris le nom de montagne. C'était avec l'espérance d'y faire connaître le Tiers-Ordre. La retraite fut très suivie, mais nous jugeâmes qu'elle n'était pas encore prête pour l'établissement du Tiers-Ordre.

À cette époque, le digne Curé du Mont-Carmel desservait une mission sur le bord d'un beau Lac, appelé *Lac à la Tortue*, à environ quatre lieues de distance de l'église paroissiale. Le chemin de Fer des grandes Piles passe sur le bord de ce Lac. Nous y donnâmes la mission ; il n'y avait pas encore de chapelle dans ce lieu. La gare même ou dépôt du chemin de fer nous servit de chapelle. C'est là que j'ai prêché, que nous avons entendu les confessions et célébré la sainte Messe, avec cette seule et unique précaution, de faire toutes nos cérémonies en dehors des heures du passage des trains. Aujourd'hui il s'est formé au Lac à la Tortue une belle petite paroisse, qui a pour Titulaire saint Théophile, et où nous espérons établir le Tiers-Ordre, aussitôt que l'Ordre Séraphique pourra fournir de nouveaux ouvriers évangéliques, pour la diffusion de cette grande œuvre.

CAP DE LA MADELEINE, DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES

Avant la construction du nouveau Commissariat, nous avions l'hospitalité au presbytère du Cap. Cette paroisse possédait déjà une fraternité du Tiers-Ordre : si notre mémoire nous est fidèle, nous y avons déjà rencontré des Tertiaires, dans notre premier voyage, il y a dix-sept ans. Nous parlerons plus loin de la Fraternité du Cap lorsque nous en ferons la Visite canonique. La mort subite du Curé et Vicaire Général du Diocèse, arrivée le 30 Août, arrêta pour le moment nos visites pour la propagation du Tiers-Ordre. Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières nomma immédiatement comme vicaire de la Paroisse, le Rvd Mr E. Duguay qui la dirige encore à l'heure actuelle, et il me pria d'aider le nouveau Curé dans le règlement des comptes de son prédécesseur, comptes qui avaient pour principal objet la construction de la nouvelle église, concurremment avec l'ensemble de l'administration paroissiale : nous acceptâmes, et cette particularité nous prit un temps assez considérable. Par intervalles néanmoins, nous fîmes encore quelques sorties, et nous pûmes travailler à la propagation du Tiers-Ordre.

Le 4 octobre, nous prêchâmes le Panégyrique de notre Père Saint François à la cathédrale des Trois-Rivières, et nous annonçâmes la Visite, à bref délai, des deux Fraternités de la ville épiscopale.

Le 9. Nous prêchâmes à Montréal, le soir, à nos Frères Tertiaires qui étaient alors en retraite, et la visite fut également fixée pour un avenir très-prochain.

14-15 Octobre. Une apparition de 48 heures à la belle paroisse de Champlain, qui se réunit tout entière aux pieds des saints autels et qui envahit les confessionnaux, nous donna l'occasion de parler des avantages du T. O., et plus tard nous vîmes de nombreux postulants et postulantes s'enrôler sous la bannière sérapique.

FR. FRÉDÉRIC,

(A suivre)

Comm. de Terre-Sainte.



UNE ARMOIE S'IL VOUS PLAIT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des États-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discretaires, de nous faire, de temps en temps, l'annonce d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vertus et professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira tous les cœurs.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la *Revue* nous vira jusqu'après la mort.

Procès de béatification. — Encore deux nouvelles causes de béatification qui se préparent dans la famille séraphique, l'une concernant le premier Ordre, l'autre le Tiers-Ordre.

Le 28 mai dernier, s'est clôturé à Malines le procès de l'Ordinaire au sujet du R. P. Henri Thyssen, Récollet, décédé à Anvers, le 31 mars 1844. Les pièces seront envoyées à Rome et soumises à l'examen de la S. Congrégation, qui prononcera sur leur validité, puis, s'il y a lieu, introduira la cause. Le P. Henri, dès ce moment, prendra rang parmi les *Vénérables*. On travaille aussi à Lyon, avec les encouragements de Mgr l'Archevêque, le Cardinal Coullié, à faire introduire la cause du P. Chevrier, du Tiers-Ordre de saint François, fondateur de l'Œuvre du Prado.

Le Tiers-Ordre en Pologne. — A propos de la célébration du jubilé franciscain de Léon XIII, en Pologne, l'*Univers* donne d'intéressants détails sur l'état du Tiers-Ordre dans ce pays :

“ Le jubilé du Saint-Père, comme Tertiaire de saint François, a été célébré, avec un éclat tout particulier, dans un pays qui a toujours manifesté le plus tendre attachement au séraphique Patriarche d'Assise. Plusieurs nouvelles branches du vieux tronc franciscain ont poussé en Pologne, en ces temps derniers, pour ne citer que les Sœurs Franciscaines, dont les écoles se multiplient dans les deux mondes, les Séraphites, les Franciscaines du Saint-Sacrement, les Tertiaires du frère Albert, ce dernier, digne émule de son saint fondateur, ancien peintre de talent, qui, ayant perdu une jambe au service de la patrie, résolut de consacrer tout le feu de son âme ardente au service des plus pauvres parmi les pauvres....

“ C'est lui qui le premier a organisé en Pologne l'Œuvre de l'hospitalité de nuit et a réuni autour de lui un certain nombre de Tertiaires conventuels, qui font revivre parmi nous les merveilles des *Fioretti*. Les Tertiaires polonais, au nombre de près de 100,000, ont signé une adresse collective au Souverain Pontife, en souvenir de son entrée dans le Tiers-Ordre.

“ Ce chiffre, si élevé qu'il paraisse, est encore loin de la vérité. En effet, il est impossible d'évaluer le chiffre exact des Tertiaires disséminés sur l'étendue de la Pologne russe, où ils font un bien aussi immense qu'ignoré. Si dans le seul diocèse de Cracovie on compte 24,000 tertiaires, on peut calculer approximativement que le nombre des membres du Tiers-Ordre de saint François, dans les limites de l'Ancienne Pologne, dépasse 300,000.

“ Parmi ceux-ci se trouvent des évêques, des princes, des personnages éminents, fidèles à la tradition de nos ancêtres, qui demandaient à être ensevelis dans l'humble habit de saint François, après l'avoir porté sous l'uniforme ou les habits brodés. Puisse le Tiers-Ordre répondre à l'idée de sa fondation, et opposer les remparts de la charité et du renoncement aux flots envahissants du socialisme qui nous menace ! ”

Le V. curé d'Ars et S. François. — Le saint curé d'Ars fut non seulement Tertiaire, mais religieux de désir dans la famille de saint François et dans l'Ordre des Capucins. Il eut longtemps pour confident, pour ami, pour directeur, le R. P. Léonard de Port-Maurice. Le saint religieux le soutenait, l'aidait, l'encourageait dans toutes ses épreuves, surtout lorsqu'il eut à soutenir les rudes assauts du démon. Le vénérable abbé Vianney, dit le *Petit Messager de saint François*, tourmenté du désir de se

faire religieux capucin, et craignant de ne pouvoir sauver son âme au milieu de ces foules qui envahissaient sa petite paroisse, venait trouver notre bon Père Léonard à Lyon, au couvent des Brotteaux, pour recevoir ses conseils. Mais toujours notre saint religieux le détournait de ses projets. Il lui disait de revenir à son bon labeur apostolique en l'assurant qu'il n'était pas appelé à être capucin, et que le bon Dieu le voulait à Ars, où il sauverait beaucoup plus d'âmes. Consolé, fortifié par les paroles du Père, le saint curé reprenait à pied le chemin de sa paroisse. Un jour, plus triste que de coutume devant le bruit qui se faisait autour de sa personne, il vint se lamenter et conjurer de nouveau le P. Léonard de l'accepter dans l'Ordre de saint François : le saint religieux, plein d'expérience et animé de l'esprit de Dieu, s'y refusa formellement. Cependant, pour satisfaire son pieux désir, il lui parla du Tiers-Ordre et le reçut quelque temps après. Bien plus, afin de le consoler davantage, il alla lui-même à Ars pour y établir la fraternité du Tiers-Ordre.

Et le *Petit Messager* donne le double procès-verbal, dressé, en 1891, sur la demande du curé actuel :

“ Je soussigné certifie avoir reçu dans le Tiers-Ordre de saint François d'Assise, au couvent des Brotteaux, à Lyon, en l'an “ 1847, Monsieur Jean-Marie-Baptiste Vianney, curé d'Ars, et “ l'avoir admis à la profession l'année suivante à Ars dans son “ église, où j'ai établi le Tiers-Ordre, en le nommant Directeur. “ En foi de quoi, je délivre la présente attestation.

“ Le 4 août 1891, Ars, Fr. LÉONARD, Capucin. ”

La sanctification du dimanche et le Tiers-Ordre.—

De tous côtés les Tertiaires mènent bonne campagne en faveur du repos et de la sanctification du dimanche.

À Pau, les Tertiaires font circuler des listes dont nous reproduisons le texte, espérant par là gagner de nouveaux apôtres à la cause du dimanche.

Les personnes soussignées s'engagent :

1° A ne rien acheter le dimanche, si ce n'est les choses absolument nécessaires ;

2° A donner de préférence leur pratique aux magasins qui fermeront le dimanche et aux ateliers qui ne travailleront pas ce jour-là ;

3° A ne pas faire travailler le dimanche ;

4° A refuser toute livraison faite le dimanche.

Nos lecteurs ont remarqué comme nous que dans ce texte il n'est point question des vendeurs mais seulement des acheteurs.

C'est bien compris. Les commerçants fermeront volontiers les magasins les dimanches et jours de fête de précepte s'ils ont la certitude que leurs clients n'achèteront pas ailleurs ces jours-là. Que chacun s'engage donc d'abord à ne pas acheter le dimanche, qu'on fasse prendre aux autres l'engagement de ne point acheter, et qu'on agisse ensuite sur les commerçants. Ils y regarderont à deux fois, ces messieurs, s'ils entendent leurs clients leur dire : Nous sommes dix, vingt, trente de vos bons clients, nous avons pris l'engagement de ne rien acheter le dimanche et de nous adresser de préférence aux commerçants qui ferment ce jour-là ; fermez vos magasins le jour du Seigneur, ou nous allons ailleurs !

Ce n'est pas seulement en France qu'on travaille pratiquement à obtenir le repos et la sanctification du dimanche.

Voici les résolutions qui ont été prises à Grenade, en Espagne, sur l'initiative des pieuses Tertiaires de Saint-François et sous la haute protection de Mgr Don José Mereno y Mazon :

1° Ne rien acheter, sauf les cas de stricte nécessité, les dimanches et les jours de fête ;

2° Ne jamais entrer, même les jours de travail, dans les magasins qui sont ouverts les jours de fête ;

3° Former un comité de dames se réunissant tous les mois, pour prendre les mesures nécessaires à la marche de l'œuvre ;

4° Former une liste des dames adhérentes et publier périodiquement la liste des magasins qui sont fermés le dimanche, avec indication des noms, rues et numéros.

Dès les premières démarches faites, le résultat fut tel que quinze cents dames se firent inscrire.

Elles se présentèrent chez les commerçants, les invitant à fermer les dimanches et les jours de fête, en faisant voir les avantages qu'ils avaient à adhérer à l'œuvre, en même temps que les inconvénients qui pourraient résulter de leur refus.

En quelques mois, la ville de Grenade a été transformée. Toutes les boutiques sont fermées les dimanches ; les commerçants et leurs employés peuvent vaquer à leurs devoirs religieux et de famille. La loi de Dieu est respectée.

Nous avons toute confiance en nos Tertiaires. Aussi, espérons-nous que tous, Frères et Sœurs, se feront un devoir de répondre à l'appel qui leur a été adressé en faveur du repos du dimanche.

Un Soldat du Christ. — Au mois de mai dernier, M. Van den Hende, tertiaire de Roubaix, France, ayant appris qu'une

manifestation devait avoir lieu au cimetière de Croix, en réparation et en expiation du renversement d'un calvaire, se rendit dans cette ville pour prendre part à la manifestation. Vers quatre heures, un millier de catholiques s'avançaient vers le cimetière, chantant des chants religieux. Le fossoyeur, sur l'ordre du commissaire, avait fermé la grille d'entrée pour empêcher les manifestants de pénétrer dans le cimetière. Naturellement on cria : *Liberté ! Liberté !* Mais la liberté ne fut pas accordée. Alors, M. Alphonse Van den Henle, s'adressant à la foule, s'écria : " Que ceux qui sont d'avis d'entrer lèvent la main. " Et les catholiques de crier : " Tous ! tous ! liberté ! liberté ! " Et on força la grille.

On était en droit de le faire, le cimetière étant un lieu public et un arrêté municipal n'ayant pas été publié pour la fermeture du cimetière, un dimanche, à quatre heures.

M. Van den Hende, il va sans dire, fut cité à la barre, et malgré l'éloquente plaidoirie de Me Dhellemmes, tertiaire aussi, il a été condamné à 50 francs d'amende.

Or, à l'assemblée générale de l'*Union catholique* de Lille, un Christ d'honneur a été offert à M. Van den Hende, condamné pour avoir réclamé la liberté religieuse à Croix.

Après avoir reçu le Christ, le glorieux condamné, debout, le présenta à la salle, qui répondit par de vifs applaudissements et en criant : Vive le Christ ! Honneur au vaillant tertiaire !

Ste-Dorothée. — Du 4 au 7 août, nous avons eu le bonheur d'avoir une délicieuse halte spirituelle où nous avons pu reprendre des forces pour nous élancer de nouveau sur les traces du Séraphique Père que nous aimons tant. Le R. P. Visiteur nous réunissait deux fois par jour et rappelait à notre mémoire l'idéal d'un vrai Tertiaire fidèle à sa Règle. Il stimulait notre volonté par la plus puissante des argumentations, celle des plaies, des douleurs et des humiliations de Jésus dans sa Passion. Ces jours trop tôt passés ont augmenté, nous en avons la douce confiance, non seulement le nombre mais la qualité et la ferveur de notre Fraternité qui arrivera bientôt à compter 200 membres.

J. P. secrétaire.

St-Laurent. — Le 15 août commençait pour les deux belles Fraternités de cette ville la visite canonique exigée par la règle du Tiers-Ordre. Ce fut pour les Tertiaires l'occasion de manifester leur piété et leur attachement aux préceptes de S. François.

En assistant nombreux aux exercices, les paroissiens étrangers au Tiers-Ordre prouvaient assez combien ils ont en honneur parmi eux les enfants du Séraphin d'Assise. Ces deux Fraternités furent canoniquement érigées le 8 septembre 1884 par le R. P. Beudet qui s'était lui-même agrégé au Tiers-Ordre sous le nom du Père Joseph Marie. Les catalogues contiennent les noms de 401 Sœurs et de 105 Frères. Les réunions mensuelles ont lieu tous les quatrièmes dimanches du mois. Au premier coup d'œil sur cette florissante institution le Visiteur aperçoit avec quelle intelligence du Tiers-Ordre et de la pensée de Léon XIII elle a été fondée par le R. P. Beudet. Son vénéré successeur a su non-seulement conserver, mais augmenter l'esprit séraphique de ses Tertiaires et multiplier dans une mesure proportionnelle les fruits du Tiers-Ordre dans sa belle paroisse. Puissent les Tertiaires répondre toujours à ses désirs et à ses labeurs en édifiant leur entourage, et en formant une barrière infranchissable contre la contagion des plaisirs mauvais que Montréal tend à répandre sur toute l'île pendant la saison des excursions !

Voici les noms des personnes actuellement en charge dans l'une et l'autre Fraternité. Pour les Frères : Supérieur M. Arsène Pigeon : Fr. Basile, Assistant au supérieur, M. Raphaël Jasmin : Fr. Joachim, Maître des novices et trésorier, M. Alphonse Major : Fr. Joseph, secrétaire le R. P. Directeur, sacristain M. Benjamin Hudon : Fr. Henri, conseillers, MM. P. Robitaille : Fr. Pierre, M. Louis Deguirre : Fr. Antoine, Joseph Cousineau : Fr. Pierre, M. Jarry : Fr. Marcel, J. B. Roy : Fr. Joseph. Ces trois derniers sont constitués visiteurs des membres.

Pour les Sœurs : Supérieure Dame B. Hudon : Sr. Ste Rosalie, Assistante Supérieure Dame S. Jarry : Sr. St Stanislas, maîtresse des novices, Dame Vinet : Sr. St Charles, Infirmière, Dame F. Robitaille : Sr. St François d'Assise. Autres membres du Discrétatoire : Dame Lapointe : Sr. Ste Hélène, Dame Aug. Jasmin : Sr. St Augustin, Dame B. Quesnel, Sr. St Joseph du Sacré Cœur, Dame Lebeau, Sr. St Benjamin.

Livre généalogique de la famille. -- Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs un magnifique et précieux répertoire de famille édité par un de nos Tertiaires M. Joseph Cadieux, domicilié à Montréal rue St Jacques No 87. Cet album in-quarto de 226 pages se recommande par son éloquence artistique, la finesse d'impression et la beauté des gravures et des chromolitho-

graphies qu'il renferme. Mais il se recommande bien davantage encore par l'utilité qu'il présente aux familles chrétiennes canadiennes. Étant destiné à enregistrer tous les événements les plus importants de la famille, il reliera les tristesses aux joies, le passé au présent, les ancêtres à leurs petits enfants. Les tout petits y trouveront l'histoire la plus intéressante et la plus instructive, car la vie passée que les pages de ce livre retracera fidèlement à leurs yeux leur transmettra les traditions de la famille, si chères, si vénérables, cependant condamnées, aujourd'hui surtout, à une disparition progressive. Dans notre Canada où l'esprit de famille est si vivace encore, quoi de plus propre à retenir parmi nous quelques vestiges de ce bon vieux temps si regretté des anciens, que d'offrir cet ouvrage aux jeunes époux ! Ce sera un cadeau de noce mieux apprécié, plus utile, plus durable et plus chrétien que les mille hochets qui leur sont présentés comme s'ils étaient de grands enfants sans but, sans avenir et sans religion. Nous sommes heureux qu'une telle idée soit venue à l'un de nos Tertiaires.

La rentrée au Collège Séraphique.— Pour des enfants quel mot plein de sens est celui qui met fin aux gais ébats, aux longues excursions, au repos des vacances ! Aussi, contriste-il ceux qui, insoucians sur l'avenir, ne pensent qu'à l'amusement et au jeu. Tout au contraire, il réjouit ceux qui déjà ont compris la nécessité du travail, de l'étude. Ces derniers demandent avec enthousiasme le retour des classes. Au Collège Séraphique on pense à l'avenir, et cet avenir qui se dresse devant chacun encourage au travail. Cette même pensée de la victoire future a ramené les petits oiseaux dans le doux nid du collège qu'ils avaient dû quitter au commencement des vacances. Avec peine on s'était séparé, on se disait au revoir, à bientôt ! Mais pour la plupart, que les vacances passées hors de leur cher Collège ont paru longues !! Aussi on a vu revenir avec bonheur le jour de la rentrée : qu'on était heureux de se retrouver ensemble ! Ce n'était pourtant pas l'habitude de nos séraphiques de désertir ainsi leur doux abri, même pour revoir la famille. Non, ce n'était pas leur coutume, mais le bon Dieu semble vouloir la leur faire prendre, peut-être pour leur faire désirer plus ardemment . . . la rentrée !

Pendant toutes les vacances, une petite lampe brûlait aux pieds de la Très Sainte Vierge, dans la chapelle du Collège. Dans son silence elle parlait à Marie des absents, exposés aux séduc-

tions, aux embûches du monde ; le tremblottement de sa pure flamme semblait prier la Mère des miséricordes pour obtenir d'elle des grâces et des faveurs à ceux qu'elle remplaçait là, dans ce béni sanctuaire pour un instant désert. La Vierge a exaucé la petite lampe, et les cœurs reconnaissants, réunis de nouveau, ont remercié Marie de sa maternelle protection durant la saison si dangereuse des vacances.

Pas un n'a manqué à leur appel, leur nombre s'est même augmenté de quelques nouveaux, tout disposés à suivre leurs amis dans le chemin de la vertu, à les devancer si possible.

Et maintenant, le travail va reprendre, guidant lentement vers le but désiré : le noviciat, la vie religieuse ! Priez pour vos petits frères, pour vos protégés, chers Tertiaires et bien aimés lecteurs, afin que Dieu couronne de succès leurs généreux efforts, leur précocité sacrifiée : priez pour eux, ces chers enfants continueront à prier pour vous, comme ils l'ont fait jus-ju'ici, et plus encore.

En outre de la participation à toutes les messes et à toutes les prières de la communauté, une messe toute spéciale est célébrée chaque premier vendredi du mois dans la chapelle du collège, à l'intention des bienfaiteurs de notre œuvre. Daignent le Sacré-Cœur de Jésus, Marie Immaculée, S. François et nos Saints Patrons exaucer nos prières et bénir ceux qui sont auprès de nous la Providence visible !

Pèlerinage d'un amateur à Ste Anne de Beaupré.— Chers lecteurs de la *Revue*, écoutez mon histoire, c'est la première que je vous conte depuis que j'ai fait connaissance avec les Tertiaires, avec les Franciscains et avec S. François.

Je me promenais donc le 21 août, au soir, aux environs du port, partagé entre l'attrait du bicycle et le plaisir d'une excursion en bateau. Tout à coup je m'entends hèle du Trois-Rivières par une voix bien connue. Un ami m'invitait à voyager avec lui. — " Mais enfin, où vas-tu, que vas-tu faire? — A la bonne sainte Anne avec les Pères Franciscains, tu prieras, tu chanteras, tu te confesseras, tu communieras et tu reviendras content et retapé à neuf, c'est ce que nous allons faire nous autres Tertiaires. — La peste soit d'un pareil divertissement, me disais-je ! Tu ne m'y prendras pas ! Pourtant, si j'essayais... qu'est-ce que les Pères Franciscains, les Tertiaires ? Il faut voir ça. Et puis des hommes qui se confessent, qui chantent, qui prient comme des nonnes ce doit être drôle. Il y a du *fun* à l'horizon. Je m'assurai

si ma provision de cigares était à l'épreuve des ennuis probables, et puis voilà le Rubicon franchi. Ma prison de deux jours n'avait du reste rien de terrifiant. Les hommes de toutes les classes y arrivaient en frères, joyeux et empressés comme à un rendez-vous de famille. Mais ce qui m'intriguait, c'étaient les mystérieux paquets que tous avaient à la main. Certains bouts de corde ou grains de chapelet qui dépassaient me rendaient cette marchandise suspecte. Un coup de sifflet, la passerelle se lève et tandis que les aubes fouettent l'eau noirâtre du port, un cantique retentit envoyé par sept cents poitrines d'hommes à une statue qui domine Bon Secours ; comme mise en scène, c'était beau. Le soleil se couchait dans un ciel magnifique, le bateau glissait comme sur un miroir, on n'entendait que les mâles modulations de nos compagnons de route répercutées sur les constructions antiques des quais où s'agitaient des milliers de mouchoirs blancs pour nous saluer. Sept cents hommes qui chantent, quelles orgues, quelle fanfare incomparable ! Après les chants, le coup de clochette du maître d'hôtel, le lunch, puis de nouveaux chants et des prières. Mes hommes avaient déployé leurs mystérieux paquets et s'étaient costumés en moines. Je comprenais maintenant les bouts de corde et les médailles ; ces tertiaires, c'est qu'ils étaient de très bon ton. Ils m'offrirent gracieusement un programme balafré d'un chiffre énorme au crayon bleu, et invité, puis entraîné je chantai, je priai, j'écoutai des sermons et finalement la provision de cigares se trouva oubliée. Le dirais-je ? A minuit et quart j'étais agenouillé devant un religieux avec qui je réglai de vieux comptes de conscience. J'étais donc *retapé* et pour de bon, comme me l'avait prédit mon brave ami, le bateau était devenu comme une vraie chapelle, et moi un vrai pèlerin, il ne me manquait que le froc et la corde. A quatre heures du matin on sonne le réveil, comme si les nuits où l'on ne dort pas avaient besoin de réveil. Les noirs escarpements de Québec se profilaient à l'horizon et un religieux perché sur les *Hustings* nous prêchait sur la poignante histoire du Vendredi saint pour nous préparer à une bonne communion. C'est là surtout que je compris que la religion appartient plutôt aux hommes de tête et de cœur qu'aux vieilles femmes. Sainte Anne de Beaupré. . . . On accoste, le bataillon prend les rangs, et en guise d'artillerie on roule les chaises des malades. C'est ainsi qu'on prend d'assaut la basilique envahie par la paroisse et par 4 pèlerinages. C'est

un jour de grandes grâces, nous crie-t-on du haut de la chaire. Priez bien ! C'est la fête de S. Joachim père de Marie, et époux de la bonne Sainte Anne. Après la communion je vois plus d'une larme rouler sur les visages des camarades. Bon, me dis-je, au moins je n'aurai pas été le seul. Il paraît que c'est contagieux. On m'entraîne alors vers je ne sais quel escalier interminable qu'il faut monter à genoux et en haut duquel il faut faire le chemin de la croix, le premier de ma vie je pense. Voilà donc le *fun* que je voyais si bien hier à l'horizon. Ah ! : j'avais pensé cela la veille ! . . . Mais mon ami m'avait averti . . . et *pas* j'avais promis à mon confesseur de ne plus sacrer.

A 9^h₂, Grand'messe à la basilique où le chœur des Tertiaires nous sert d'excellente musique. Midi ! on démarre, Québec repart. Après une halte on remonte le fleuve par un crépuscule magnifique. On annonce une raffle à tirer. Voici du *fun* enfin ! mais probablement aux dépens de ma bourse. Pas du tout ! le chiffre au crayon bleu sur le programme est une des chances de la raffle et cette chance est gratuite. On tire une quantité de numéros jusqu'à égosiller quatre ou cinq crieurs de suite. Pendant ce temps, des tableaux, des objets de piété sont distribués aux répondants. Les livres surtout volent dans toutes les directions, déhanchant les binocles, défonçant les chapeaux hauts de forme et mettant le salon de bonne humeur. Un heureux gagne un magnifique crucifix sur lequel j'avais jeté plus d'un regard de convoitise. Pour ma part, j'ai gagné une vie de S. Antoine. Il faudra que je lise cela, aussi je me brouille pendant quinze jours avec mon journal favori. Après des remerciements adressés par le P. Directeur aux Pèlerins, à l'équipage et au capitaine S. Louis, je croyais tout fini lorsque j'entends à l'avent du navire des acclamations formidables. Après avoir appris à chanter il me fallait bien aussi apprendre à prier en homme. Devant la statue de Ste Anne, étaient rangés des paralytiques, des malades qui demandaient leur guérison à grand cris, tout autour, une masse compacte d'hommes tantôt debout tantôt à genoux ou les bras en croix, parlant tout haut à la Sainte comme des hommes savent parler quand ils veulent une chose. J'avoue que je fus plus remué encore à ce spectacle qu'à tous les autres, surtout quand je vis ces malades l'un après l'autre se lever et marcher au nom de Ste Anne. Mais il faut que je m'arrête, le Directeur de la Revue n'aurait pas assez de place pour moi, si je voulais dire toutes

mes impressions. Je dirai seulement qu'en remontant la passerelle adossée au quai Jacques-Cartier, je sentis une main me frapper l'épaule. C'était mon embaucheur de l'avant veille : " Hein, que je t'avais bien dit ! — Oui, bravo, à l'an prochain ! "

Un postulant du bout de corde.

Retraite de la Fraternité S. Antoine. — Le jour de la Fête du S. Nom de Marie, si chère au cœur de tous les Mont-réalaïs, nous commençons les exercices de la sainte Visite dans le magnifique soubassement de l'église Ste Brigitte mis à notre disposition avec tant de bienveillance par le Révérend M. Lonergan. Nous ne lui trouvâmes qu'un défaut, c'est d'être insuffisant, malgré ses vastes proportions, pour la foule des retraitantes qui s'y pressaient dès le grand matin pour y entendre parler de S. François, du Tiers-Ordre, de la Passion de Jésus et du Ciel, et pour y parler elles-mêmes aux R. Pères Visiteurs de la manière dont elles avaient répondu aux prescriptions de la Règle. Et cependant, on ne pouvait entrer sans carte. Il n'y avait donc là que des enfants de S. François n'ayant pas encore assisté aux exercices de la retraite de juin. Beaux jours trop tôt écoulés, qu'il était doux de les passer en famille, écoutant une parole pieuse, incisive, simple et si franciscaine nous entretenir de l'idéal que nous aimons tous ! Daigne le bon Maître qui nous a si suavement visitées pendant ces jours de bénédictions nous accorder mieux encore que le souvenir du bonheur goûté : la fidélité aux résolutions prises afin que notre jeune Fraternité soit digne de ses Fraternités mères et de la Paroisse qui veut bien en être le berceau !

Retraitante.

Pèlerinage au Cap de la Magdeleine. — Ainsi qu'il était annoncé, le pèlerinage des sœurs au Cap de la Magdeleine eut lieu le 8 septembre au soir, par un temps exceptionnellement favorable. Déjà, plus de onze cents personnes avaient pris place dans l'intérieur du Trois-Rivières, lorsque le nombre des tickets manquant, environ deux cents personnes durent rester sur le quai et se contenter d'accompagner de leurs désirs les nombreuses pèlerines qui allaient ensemble prier, bénir et chanter la Mère mille fois aimée et vénérée du sanctuaire du Cap. Après le chant toujours si impressionnant de l'itinéraire, de l'*Ave Maris Stella* et de la couronne franciscaine, les exercices se succédèrent jusqu'à une heure du matin. A l'aube, la procession se dirigeait vers l'église du Cap, et les communions

étaient distribuées sans interruption jusqu'à la grand-messe, pendant laquelle le chœur de chant se distingua et porta tous les cœurs au pieds de Marie. A six heures commençait l'exercice du chemin de la croix sur le parcours de la Voie douloureuse si bien disposée, le long du fleuve, pour élever l'âme vers les hauteurs, surtout vers les hauteurs du Calvaire.

Après un léger repas, un double sermon partagea le pèlerinage dans la basilique et dans l'église. Puis après avoir vénéré les Ste's Reliques toutes les Pèlerines s'avancèrent en procession sur le magnifique espace, ponté à cet effet, et encore insuffisant pour leur déploiement complet. Alors eut lieu la consécration à Notre Dame du Cap suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement. Le bateau ramena le 9 au soir à Montréal, son nombreux personnel tout imprégné d'un parfum de piété et de charité. En effet, les sœurs avaient su transformer le Trois-Rivières en une immense maison de famille, par leur charité, et en un monastère par leur esprit religieux.

Départ des Franciscaines Missionnaires de Marie pour le Manitoba. — Le 31 août six religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie sont parties de Québec pour aller fonder une maison de leur Institut à Saint-Laurent, Manitoba, diocèse de Saint-Boniface.

Les noms de ces courageuses Missionnaires sont les suivants : Mère Marie Alphonse de Liguori ; Mère Marie de Tous les Saints ; Mère Marie Réparata du S.-C. ; Mère Marie Stella de L'Im. Concep. ; Sœur Marie Wenceslas de S. Joseph ; Sœur Marie Symphorose de Jésus.

La nouvelle mission s'appelle Notre-Dame de Miséricorde.

Pour le moment Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a confié à ces Sœurs l'instruction des enfants métis et sauvages. A cette première œuvre s'ajouteront, dans un avenir peu éloigné, d'autres œuvres de dévouement chrétien.

Pèlerinage des Tertiaires au cimetière. — Le pèlerinage annuel des Tertiaires de Montréal au cimetière de la côte des Neiges aura lieu le dimanche 24 octobre. Toutes nos fraternités y sont convoquées. Nos Tertiaires se rappellent quelles foules immenses se trouvaient réunies, les années précédentes, aux pieds du Père qui prêchait le chemin de la croix. Nous comptons cette année également sur un concours nombreux. Il s'agit de donner au monde un spectacle plein d'édification, de procurer à Dieu

beaucoup de gloire, à Jésus crucifié une grande consolation et à nos chers défunts un immense soulagement.

On peut se rendre directement au Cimetière, cependant nous invitons nos Tertiaires à se réunir dans notre église à 1 heure précise pour partir de là en procession.

ACTIONS DE GRACES A NOTRE PÈRE SAINT FRANÇOIS

Amour et reconnaissance au Bon Père S. François d'Assise, pour une grâce obtenue par son intercession.

Un curé.

Montréal. — J'étais malade, et deux médecins m'avaient avertie du danger que je courrais, sans qu'ils pussent le conjurer. Le mal faisait des progrès rapides, et, désespérant de la science humaine, je m'étais recommandée aux prières de plusieurs communautés. Une nuit, la



gravité de mon état mit toute ma famille sur pied, le médecin survint, mais pour constater que la dernière heure était venue ; comme il me l'avoua depuis, il pensait bien me trouver morte le lendemain matin. Je restai ainsi toute une journée entre la vie et la mort, lorsque l'idée me vint d'invoquer S. François d'Assise dont je possédais une relique. Je demandai au séraphique Père ma guérison au nom du Sang Précieux et des Plaies de Jésus qu'il avait tant aimés. Il se fit alors un changement subit. Je me trouvai délivrée de mes douleurs, mais saisie d'une soif ardente que je ne pus étancher abondamment, moi qui ne pouvais rien

prendre. Je m'endormis alors pour ne m'éveiller que le lendemain, complètement guérie. Dans sa visite, le docteur me dit avec étonnement que je pourrais sortir dans quelques jours et qu'un tel rétablissement était surnaturel. Merci à ce bon Père qui ne rebute pas ses enfants, même les plus indignes ! Une Tertiaire

Pointe S. Charles. — Merci au bon S. François pour une guérison obtenue. Dame Mathilde M.

Montréal. — J'ai fait une neuvaine au Séraphique Père et me suis appliqué son image. J'ai été exaucée. J. M.

— Il m'a guéri d'un violent mal de gorge. A. D. Tertiaire.

— Je souffrais d'une névralgie et d'un mal de dents depuis plusieurs années, et j'éprouvais de grandes douleurs. Après une neuvaine faite en l'honneur de St François et la promesse de publication dans la *Revue* du Tiers-Ordre, je me suis trouvée guérie et depuis cela je n'ai senti aucune douleur, aussi je recommande ce grand Saint à la dévotion des personnes qui ont besoin d'une grâce pressante, et qui ne reculent pas devant une promesse généreuse.

S. Martin. — Je suis redevable à notre bon Père S. François de bien des grâces auxquelles il vient d'ajouter la guérison de ma fille adoptive.

Je dois également au bon Père la guérison d'une violente névralgie ainsi que plusieurs autres faveurs. M. C. Tertiaire.

❁ CHRONIQUE ❁



Antonienne

Le nouveau Calvaire de Brive. — Le vendredi 25 septembre 1869, à trois heures après midi, la tempête avait renversé, en les réduisant en morceaux, la croix et le christ qui dominaient la colline franciscaine où se trouvent les grottes de Brive. Nous avons dit toute la peine que nous causait la disparition de cette croix qui protégeait la ville et tout le pays. Nous avons fait un appel à la charité pour la reconstruction

d'un nouveau calvaire, et grâce au dévouement des amis du pèlerinage et des Tertiaires, nous avons pu relever, plus tôt que nous n'aurions osé l'espérer, cette croix tant désirée.

La croix qui surmonte le monticule est en fer ; elle a 17 m. 70 de hauteur et enfonce son pied, dans l'ancien tertre, jusqu'à une profondeur de deux mètres. Son sommet est à plus de vingt mètres au-dessus de la place immense qui l'entoure. Elle a 40 centimètres au carré, et par devant elle porte une décoration en fer forgé, destinée à recevoir les lampions pour l'illuminer. Avec cette décoration, elle a, en façade, une largeur totale de 0 m 80. Le christ a une hauteur de 2 m. 49 : c'est le Christ mourant retenu à la croix par trois clous seulement, comme l'exigeait la sainte pauvreté, d'après le témoignage de N. S. Père saint François. Les statues de saint Jean et de la sainte Vierge, placées à droite et à gauche de la croix, ont 2 mètres 10. Sous la grotte d'où sort la grande croix, est un autel sur lequel est placée la vision de N. S. Père saint François, c'est-à-dire saint François embrassant la croix et le divin Crucifié. Notre Séraphique Père, placé ainsi au pied de la croix avec saint Jean et la très sainte Vierge, nous dit à tous comment nous devons accepter et embrasser les croix qui nous sont envoyées par la divine Providence. Nous célébrerons la sainte messe, pour la première fois, le vendredi 17 septembre à huit heures, à cet autel dédié à celui qui a été la copie vivante de Jésus crucifié. Ce jour-là l'Eglise célèbre la fête des Stigmates de notre Séraphique Père saint François, et cette messe sera dite pour tous nos bienfaiteurs et nos Tertiaires.

Sur l'autel, on lit les inscriptions suivantes, gravées sur la pierre :

QUAND J'AURAI ÉTÉ ÉLEVÉ DE LA TERRE J'ATTIRERAI TOUT A MOI.

(S. Jean, XII, 32.)

Indulgence de 40 jours
chaque fois que l'on récite un *Pater, Ave* et *Gloria*
devant l'une des statues du Calvaire.

CE CALVAIRE, ÉRIGÉ EN 1897

AVEC LES AUMONES DES CATHOLIQUES DU MONDE ENTIER,

A ÉTÉ BÉNIT LE 13 JUIN 1897

PAR Mgr HENRI DENÉCHAU, ÉVÊQUE DE TULLE.

LE CHRIST A ÉTÉ DONNÉ PAR M. A. LAHOUSSE, DE LILLE.

LA STATUE DE SAINT FRANÇOIS ET L'AUTEL SONT DES SOUVENIRS
DES PÈLERINAGES ALSACIEN DU 18 MAI ET BELGE DU 19 MAI 1897.

A droite apparaît la chapelle, restaurée, du Christ au tombeau ; celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, restaurée elle aussi, est

cachée par les terres. Par devant, sur la droite, on voit une des stations du chemin de la croix, et sur une plaque de marbre, au sommet de la grotte, on lit les paroles du Bref : *Ecce crucem Domini : fugite partes adversæ, vicit Leo de tribu Juda, Radix David, Alleluia !* Le monticule qui soutient la croix et sert de piédestal aux statues ainsi que la grotte sont faits avec des pierres du pays ramassées dans les propriétés des environs, dites de *Cheure-Cujols*, où l'on trouve des moellons de cette sorte. C'est ce que nous pouvions trouver de moins coûteux, et cependant il y a en eu pour une somme assez forte. Dans quelques années, des plantes grimpantes auront recouvert le tout et changé l'aspect un peu rude et sévère pour certains qui oublient qu'ils ont sous les yeux un calvaire. Il eût été du reste trop dispendieux de recouvrir le tout de rocaille plus agréable à la vue. Tout autour du calvaire apparaissent quelques arbres et les vieux châtaigniers, dont l'un a été à moitié détruit par la chute de la première croix. Les noms des bienfaiteurs sont déposés immédiatement sous l'autel, et nous avons gardé la possibilité de déposer sous la grotte les noms des personnes qui nous aideront à achever de payer ce calvaire, qui, tourné vers la gare et la ville de Brive, au cœur de la France, semble dire que dans notre pays le Christ règne toujours en Vainqueur, en Maître et en Père miséricordieux.

F. BARTHÉLEMY DE BIONVILLE,
Gardien des Grottes.

Ste-Cunégonde. — Etant malade depuis 6 semaines j'étais déclarée incurable et je n'avais plus qu'un jour à vivre. Une amie vint me voir, dans l'après-midi, et je lui dis avec peine ce que le médecin avait déclaré : elle me demanda de vouloir faire une neuvaine à S. Antoine avec promesse de pain pour ses pauvres s'il me guérissait. Le soir même je faisais commencer la neuvaine par mon mari et mes enfants et je refusais de prendre aucun remède malgré l'instance de mon mari, lui disant que S. Antoine allait me guérir, et en effet le lendemain lorsque mon amie vint me voir, elle me trouva assise à la porte de ma maison ; elle ne pouvait en croire ses yeux. Cela est arrivé au mois de mai, et depuis j'ai pu vaquer à toutes mes occupations. Grand merci à S. Antoine qui m'a si bien guérie à la grande surprise du médecin qui croyait me trouver morte le lendemain.

Dame N. Coté

Ste-Dorothée. — Actions de grâces au Sacré Cœur et à S. Antoine pour trois grâces obtenues. T. P.

— Je remercie le bon S. Antoine pour les nombreuses faveurs que j'ai obtenues par son intercession et je lui fais une aumône pour ses pauvres. J. P.

— J'ai promis une messe en faveur des âmes du Purgatoire, et S. Antoine m'a fait retrouver une somme d'argent que je croyais perdue.

St-Ubald. — Désirant obtenir une grande faveur temporelle j'ai promis 12 pains pour les pauvres de S. Antoine, 12 chemins de Croix pour les Ames du Purgatoire. Après quelques jours d'épreuve j'ai obtenu ce que je désirais. J'en remercie très humblement S. Antoine de Padoue. Une Tertiaire

— Depuis plusieurs mois je désirais obtenir une grâce temporelle, après avoir promis 6 pains pour les pauvres de S. Antoine et 6 chemins de Croix ; immédiatement après cette promesse j'ai obtenu ce que je désirais. Un ami de S. Antoine

Montréal.— Mon frère, après un an et demi d'attente, a obtenu de S. Antoine une excellente place. Ce n'est pas la 1^{ère} intervention de S. Antoine en faveur de son corps et de son âme. (G. D.)

— Le bon Saint m'a obtenu trois grâces temporelles dont une très importante. Tertiaire

— Depuis quatre mois, je demandais une grâce bien nécessaire. A peine avais-je commencé une neuvaine à S. Antoine, que j'étais exaucée. M. L. G.

— Une grande faveur due à S. Antoine. Sr. S. T.

— Merci à S. Antoine et au bon frère Didace pour une grâce obtenue. Dame S. R.

— Depuis quinze ans que mon mari s'abandonnait à la boisson d'une façon incorrigible, S. Antoine, à la suite d'une neuvaine que nous lui avons faite, lui a envoyé en septembre 1896 une maladie au sortir de laquelle l'ivrogne a éprouvé jusqu'à ce jour une horreur insurmontable pour la boisson.

— Mlle Eugénie Ouellette, atteinte depuis 7 ans d'une dyspepsie douloureuse et incurable malgré les soins des docteurs, s'est trouvée radicalement guérie le mois de S. Antoine, depuis qu'elle s'est recommandée à ce grand Saint.

— S. Antoine m'a ramenée des portes du tombeau.

Tertiaire

— Le bon Saint a procuré de l'ouvrage à mon frère.

ABONNÉ

— Succès dans les examens d'un jeune lecteur de la Revue.

— Plusieurs faveurs obtenues après les promesses ordinaires.

Dame O. L. novice

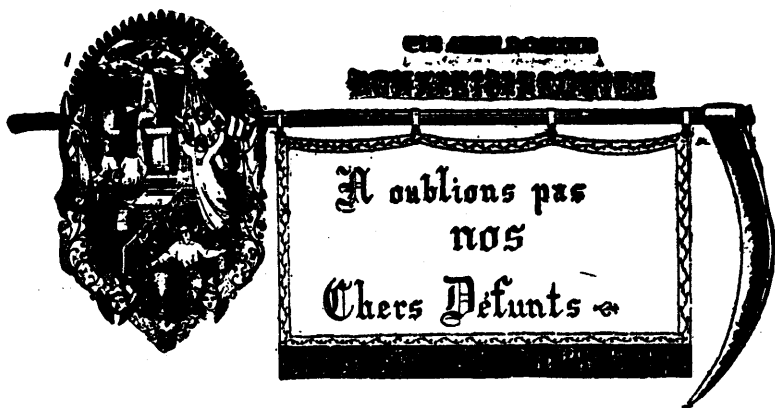
— Le bon Saint m'a fait retrouver une somme que j'avais perdue.

Tertiaire

Ste-Julie Co. Verchères. Le matin du 1er décembre 1895 je fus saisie de violents maux de tête qui allaient toujours en augmentant, me paralysant une partie du corps et menaçant de dégénérer rapidement en fièvre cérébrale. Mon état empira à tel point qu'au bout de dix jours le prêtre avait succédé au docteur et me préparait à une bonne mort. Tout en me prêchant la résignation à la volonté de Dieu, ce bon prêtre m'inspira envers S. Antoine une telle confiance que je saisis sa médaille et le sommai de me guérir. La première réponse du bon Saint fut un sommeil paisible qui suspendit pendant 2 heures des douleurs jusqu'alors intolérables. A mon réveil, je me fis lire la vie de S. Antoine, et, au récit des miracles qu'il accomplit, je me mis à le prier avec plus de confiance que jamais, tout en m'abandonnant à la sainte volonté de Dieu. Le bon prêtre revint alors pour assister à mon agonie, mais S. Antoine lui fit voir bien d'autres choses. Je me sentais mourante, mais pleine de confiance et je fis, intérieurement d'abord, puis à haute voix, cette promesse à S. Antoine : "Bon Saint, guérissez-moi, et j'irai demain à l'église porter quinze pains pour vos pauvres." Alors je sentis un changement extraordinaire : "Je suis guérie," m'écriai-je avec conviction ! Je demandai mes vêtements, et quelques minutes après je circulais dans la maison. Mes parents effrayés attribuaient cette sortie à un suprême accès de fièvre. J'allai droit au prêtre et à genoux je lui demandai sa bénédiction. Le miracle était trop évident pour moi ! J'invitai toute la famille à chanter le Magnificat que je chantai plus fort que tous les autres, moi dont la voix éteinte s'entendait à peine près de mon lit de douleur. Le lendemain, j'allai communier en action de grâces et acquittai ma promesse. Cinq jours après, je travaillais aux ouvrages les plus pénibles de la maison. Et depuis un an que cela est arrivé, ma santé est restée parfaite. Comment après cela ne pas rendre gloire à Jésus par son ami privilégié S. Antoine ?

Adeline Blain

Contresigné par M. le curé de l'endroit.



Delle M. Sauriol de la Fraternité de Ste Thérèse, décédée le 21 août après avoir fait profession le 7 juin 1891.

Dame S. Céline Wurtele, en religion Sœur Marie Céline, décédée à Sorel le 11 août, après avoir fait profession le 26 mai 1892 entre les mains du T. R. P. Pierre Baptiste.

M. Fr Augustin Fortier, en religion fr Augustin, décédé à Montréal le 18 juillet, après un an de profession.

M. P. H. Petit, du Chemin de croix perpétuel, décédé à Nashua.

Dame R. Dupuis, en religion Sœur Gertrude, décédée le 28 mai à l'Assomption, après avoir fait profession le 31 août 1874.

Miss Ellen Conlon, du Chemin de croix perpétuel, décédée le 15 juin.

Delle Céline Dabriel, du Chemin de croix perpétuel, également décédée à Québec.

Dame Cléophas Savariat, née Clorinde Bourassa, en religion Sœur Agnès de Jésus, décédée à Montréal le 27 juillet, à l'âge de 40 ans et 10 mois, après 8 années de profession.

La pieuse défunte sut fixer dans sa nombreuse famille les traditions chrétiennes et les bénédictions célestes qui s'étaient attachées à ses saints parents. Deux de ses frères sont honorés du caractère sacerdotal et trois de ses filles sont religieuses. Sa vie s'écoula dans la dévotion et les œuvres de miséricorde, surtout envers les pauvres malades. Comme celle des serviteurs privilégiés, elle fut couronnée par la souffrance. La longue et douloureuse maladie qui devait l'introduire dans l'éternité, mit en relief sa patience et sa bonté d'une façon véritablement franciscaine.

Dame J. B. Lapointe, en religion Sœur Ste Jeanne de Valois, décédée à S. Roch de Québec le 22 juin à l'âge de 71 ans, après 15 années de profession.

Dame M. Brousse, née M. L. Plamondon, décédée le 5 juillet

après avoir fait profession au terme de deux années de noviciat.

Dame Pierre Gauthier, de la fraternité de S. Laurent, en religion Sr. S. Augustin, décédée à S. Henri le 28 août à l'âge de 87 ans.

Dame U. Lelièvre, née M. E. Minguy, en religion Sr S. Louis, décédée à S. Roch de Québec le 25 août après une année de profession.

Elle a supporté sa longue maladie qui date de 1891, avec la plus grande résignation ; c'était une femme chrétienne dans la force du mot ; après Dieu toute dévouée à sa famille et à son prochain elle passa à un monde meilleur après avoir reçu tous les secours de notre mère la Sainte Eglise.

M. Théodore Carrier, tertiaire isolé, décédé à Montréal.

Delle Marie Marchand, en religion Sr Ste Thérèse, décédée le 20 août au couvent de S. Boniface, à l'âge de 83 ans, après 9 années de profession.

Dame Michon, née Lemieux, du Chemin de croix perpétuel, décédée à Québec.

Le 22 août dernier mourait à St Cuthbert un fervent tertiaire de St François dans la personne du Rvd Joseph Clément, sous-diacre.

Atteint depuis plusieurs mois de la maladie qui devait le conduire au tombeau, il se prépara à la mort avec le plus grand soin, par la prière, la réception des sacrements et aussi par le sacrifice généreux de sa vie. Son plus grand désir aurait été de monter à l'autel comme prêtre, après avoir servi comme sous-diacre, afin d'offrir la divine Victime. Dieu se contenta de son désir et vint cueillir cette plante mûre pour le ciel. Il avait désiré beaucoup mourir le jour de la fête de Ste Anne, Dieu lui accorda de mourir en celle de St Joachim, qui était aussi le jour Octave de l'Assomption de Marie.

Il y eut grand concours de fidèles, d'ecclésiastiques et de prêtres à ses funérailles, ce qui fut ainsi un nouvel hommage à ses vertus.

R. I. P.